MONOPRIX

Communiqué de presse
Vendredi 14 juin 2012

MONOPRIX RENFORCE DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Monoprix a signé vendredi 14 juin le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire et annonce son plan d'actions 2013 – 2014.

Stéphane Maquaire, Président du Directoire de Monoprix, a signé ce vendredi 14 juin, le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, à l'initiative de Guillaume Garot, ministre délégué à l'agroalimentaire.
Fort d'un engagement de plus de 20 ans en faveur du développement durable, Monoprix a fait de la lutte contre le gaspillage l'une de ses priorités. Au-delà du Pacte national, l'entreprise renforce son engagement par la mise en œuvre de quatre actions concrètes :

1. **Développer le don alimentaire en distribuant 2 millions de repas par an à horizon 2020**

Sur les six derniers mois, le parc des magasins Monoprix donnant leurs produits en fin de vie a déjà doublé (51 magasins concernés fin mai). Monoprix s'engage à ce qu'une centaine de magasins participent au don alimentaire d'ici la fin de l'année 2013.

2. **Mener au moins deux opérations de sensibilisation au gaspillage chaque année**

Monoprix souhaite avant tout accompagner ses clients et les sensibiliser aux enjeux du gaspillage alimentaire. Le Groupe publie en 2013 la septième édition de son « ABC » sur le gaspillage, un guide pour une consommation plus responsable distribué gratuitement dans tous ses points de vente.
Monoprix a par ailleurs déjà organisé au mois de mai des actions de sensibilisation au gaspillage dans 14 magasins parisiens, en collaboration avec la Mairie de Paris.

3. **Commercialiser une offre d'accessoires « anti-gaspillage »**

Monoprix étudie la commercialisation d'une offre de petits équipements ménagers pour faciliter une consommation anti-gaspillage de ses clients à partir de 2014.

4. **Optimiser le conditionnement des produits alimentaires**

Monoprix étudie pour chaque rayon la possibilité de développer une offre portionnable ou unitaire. Ces produits représentent déjà une part importante de l'offre chez Monoprix : 30% en charcuterie/boucherie par exemple et près de 10% en crèmerie.

Le Pacte national de lutte contre le gaspillage est disponible ici :
http://alimentation.gouv.fr/pacte-national-lutte-antigaspillage

L'ABC gaspillage alimentaire est disponible ici:
http://www.monoprix.fr/nouveautes/monoprix-contre-gaspillage-alimentaire.html

A propos de Monoprix :
Leader du commerce de centre-ville, Monoprix est présent dans plus de 200 villes en France. Le groupe possède plus de 450 magasins et compte 20 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires en 2012 a atteint 4,2 Mds € TTC.

Contacts presse :
Jonathan Soyez – 01 78 99 95 97 – jsoyez@monoprix.fr